



**Les « Maisons France Services » : un service placebo, au rabais, où le terme même de service public disparaît !**

Deux Maisons France Services (MFS) viennent d'être inaugurées dans notre département, à Aubigny et Sancoins et progressivement, les MFS se substitueront au réseau des Maisons de Services au Public (MSAP). Alors qu'elles peuvent apparaître comme un palliatif pour les usagers dépourvus de services publics, la CGT considère que leur déploiement accélérera le démantèlement de ces mêmes services publics. Pourquoi ?

Tout d'abord, notons que la totalité des trésoreries fermeront dans les 3 années à venir, que le réseau de La Poste est profondément entamé notamment avec le désengagement de l'Etat.

A La Poste, la Caisse des Dépôts et Consignations deviendra l'actionnaire majoritaire (66 %) privatisant l'entreprise et la soumettant un peu plus aux desiderata des actionnaires avec l'objectif de fermer de 2805 bureaux de poste d'ici 4 ans

Aux Finances Publiques, les agents devraient inciter les contribuables qui se pressent dans les accueils à se rapprocher des MFS (ou MSAP) où ils pourront être aidés à effectuer leurs démarches en ligne (sur internet). Après avoir diminué les moyens en personnel, gouvernement et directions utilisent maintenant le « tout internet » pour chasser le public des accueils et fermer les services.

Peu à peu, c'est bien l'ensemble des services publics qui devient inaccessible à ses usagers.

Or les personnels des MFS devraient développer une polyvalence à outrance puisque « l'offre de services » y est large avec a minima 9 opérateurs (Pôle emploi, CAF, la Poste, Finances publiques, etc ...). L'utilisateur y trouvera principalement une aide aux services en ligne (internet) ; la MFS servira aussi de point relais entre l'utilisateur et les services compétents (éloignés), mais ne pourra pas répondre aux diverses sollicitations qui nécessitent une qualification. Il s'agit donc bien d'un service au rabais qui accompagne et accentue la disparition des services de proximité et de pleine compétence.

De plus, ouvertes 25 heures par semaine, les MFS seront pourvues par du personnel à temps partiel, voire précaire, à l'opposé de la conception de la CGT qui revendique des agents titulaires et formés pour assurer un service public de qualité accessible à tous. C'est pour cela que la CGT agit pour sauvegarder les services de proximité et de plein exercice.